

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

**Arrêté du 16 février 2026**

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole.**

**La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale de formation agronomique du 19 novembre 2021 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) :

**1<sup>o</sup> Au titre des représentants de l'État :**

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

– Le recteur délégué à l'ESRI de la région académique Occitanie, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

– Le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– Le vice-président du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ou son représentant ;

– Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Occitanie, ou son représentant ;

**2<sup>o</sup> Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Jacques-Eric BERGEZ, directeur de recherche INRAE AGIR ;
- Mme Sabine BRUN-RAGEUL, directrice de Bordeaux Sciences Agro ;
- Mme Myriam HUET, directrice de l'EPLEFPA de Bordeaux Gironde ;
- Mme Nadine JESSEL, directrice de l'Inspé de Toulouse ;
- Mme Anne PHILIPSON, directrice de Canopée Occitanie ;
- M. François PIPEREAUX, directeur adjoint en charge de la FPCA de l'EPLEFPA d'Auzeville ;
- M. Michaël POUZENC, professeur de géographie et d'environnement, Université de Toulouse ;
- M. François PURSEIGLE, directeur de l'Agro Toulouse INP/ENSAT ;
- Mme Estelle VEUILLEROT, directrice de l'appui à l'enseignement technique agricole de l'Institut Agro.

## **Article 2**

Le directeur de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 16 février 2026

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIMÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "BONAIMÉ".